

Pose de la plaque Giocondi : prélude au départ de la Police

Publié le 16 décembre 2004 à 00h00



C'est Monique Prévost qui a dévoilé la nouvelle plaque installée à la mémoire de Jacques Giocondi. **C'est devant une centaine de personnes, mardi soir, que Monique Prévost a dévoilé la nouvelle plaque installée dans la salle omnisports à la mémoire de Jacques Giocondi.**

Une cérémonie qui, outre l'hommage qu'elle rendait à cette personnalité douarneniste arrêtée, sur dénonciation, par les Allemands le 25 juillet 1944 et fusillée en août 1944 alors qu'il avait 29 ans, mettait en place un symbole.

Un hommage

C'est en présence du directeur départemental de la police nationale, du commandant Perlerin, patron du commissariat et de nombreux policiers et personnalités de la ville que s'est déroulé le dévoilement de la plaque. Jacques Giocondi étant un résistant courageux mais également un policier municipal, cette plaque avait été installée au commissariat et inaugurée en 1999. En raison du déménagement de la police, c'est cette plaque qui trône, depuis mardi soir, dans la salle omnisports, située impasse Giocondi. Dans son allocution, Monique Prévost, a rappelé que «*Le nom de Giocondi, désormais visible par tous les jeunes qui fréquentent la salle, ne peut être qu'un symbole fort de courage et de volonté et un bel exemple à suivre*».

Police municipale ?

D'un autre point de vue, la cérémonie de mardi soir annonce également le très prochain départ- «*dans quelques jours*» -, des policiers. Le commissariat sera occupé par la gendarmerie qui prendra la relève. Jacques Giocondi était policier municipal. Et justement, dans la mesure où les missions de la gendarmerie ne sont pas tout à fait les mêmes que celle de la police, on peut se demander si ce redéploiement des forces de sécurité ne va pas conduire à la mise en place d'une police municipale à Douarnenez. On sait que les élus ont, sur ce point, des avis très partagés. Monique Prévost a déjà dit qu'elle ne voyait pas pourquoi la ville devrait prendre financièrement en charge une mission jusque-là assumée par l'Etat. Sans totalement fermer la porte puisque le maire avait également parlé d'une période d'essai pour voir comment les choses allaient fonctionner. Il est vrai qu'en matière de moyens à mettre pour assurer la sécurité publique, nécessité fait force de loi.